



## REMISE DES DOSSIERS

### VOTRE DOSSIER EXPOSANT COMPREND

Merci d'indiquer le nombre de cartes d'exposants dont vous aurez besoin :

### Invitations

**Changement cette année** : afin de réduire nos impacts environnementaux, une invitation numérique sera réalisée et vous sera transmise.

Cependant, vous pourrez disposer d'un carnet gratuit de 100 invitations, **uniquement sur demande préalable** envoyée à [f.canal@congres-perpignan.com](mailto:f.canal@congres-perpignan.com) avant le 21 décembre 2018.

Retrait de vos cartes exposants et invitations :

Service comptabilité, 1er étage du Palais des congrès  
Delphine QUILES • 04 68 68 26 22  
[d.quiles@congres-perpignan.com](mailto:d.quiles@congres-perpignan.com)

Il appartiendra à l'exposant de vérifier l'exactitude du contenu de son dossier. Après remise et signature de réception, aucune réclamation ne pourra être reçue.

Les cartes d'accès ne seront remises qu'à réception du solde de la facture.

## ENGAGEMENT

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à exposer au SALON SENIORS 2019, sous réserve de son acceptation par le Palais des Congrès et des Expositions et déclare avoir pris connaissance du tarif des frais de participation, du règlement particulier de la manifestation ainsi que des règlements de sécurité (disponibles sur demande au Palais des Congrès et des Expositions et sur [www.congres-perpignan.com](http://www.congres-perpignan.com)).

**Le signataire accepte toutes les clauses et conditions contenues dans les documents énumérés ci-dessus et s'engage à les respecter sans restriction ni réserve d'aucune sorte.**

Le bulletin d'inscription ne pourra être pris en considération que s'il nous parvient rempli correctement, daté et signé.  
Un chèque d'acompte correspondant à 50% du montant TTC de la commande doit nous être envoyé avant le 21 décembre 2018.

A défaut de réception de l'acompte, dans les délais impartis, le Palais des Congrès et des Expositions se réserve le droit d'attribuer votre emplacement à une autre entreprise.

En cas de désistement 30 jours avant le salon, le montant de l'acompte sera malgré tout dû par l'exposant.

Lorsque la présente demande d'adhésion aura été acceptée par le Palais des Congrès et des Expositions, **LA PARTICIPATION NE SERA DEFINITIVE QU'APRES REGLEMENT INTEGRAL DU DECOMPTE**, avant le 22 Janvier 2019.

## ASSURANCE

Extrait : Somme assurée pour les emplacements sous hall et en air libre : 3000€ par droit d'inscription avec une franchise de 200€ à l'intérieur et à l'extérieur.

Assurances JLB ASSURANCES • 632 chemin de la Plaine Montaiguët • 13590 MEYREUIL • Tél 04 42 29 77 00

## REMISE FIDELITE

Le Palais des congrès et des expositions organise chaque année les salons Eco-maison, Séniors mais pas trop, Foire exposition, Rêves d'intérieurs, Destination Saveurs et Salon du Mariage.

Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent le Salon Séniors à :

→ 1 salon, vous bénéficiez de - 10% de remise sur le prix du m<sup>2</sup>.

→ 2 salons, vous bénéficiez de - 15% de remise sur le prix du m<sup>2</sup>.

## RENSEIGNEMENTS SALON

Montage : jeudi 21 février de 8h à 20h.

Démontage : samedi 23 février de 18h à 22h et lundi 25 février dès 8h.

Ouverture aux exposants pendant le salon : 9h

Nota : les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du salon.

## OUVERTURE AU PUBLIC

Vendredi 22 et samedi 23 février : 10h-19h

Tarif entrée : 5 € pour les adultes. Gratuit moins de 16 ans.

## ANIMATIONS

Souhaitez-vous proposer une animation durant le salon ?  OUI  
 NON

De quel type ? Conférence  Démonstration

Merci d'envoyer un mail à Mme Christine Bosq pour l'informer de votre souhait : [c.bosq@congres-perpignan.com](mailto:c.bosq@congres-perpignan.com)

Nom, prénom .....

En qualité de .....

A .....

Le .....

Signature et cachet  
(Mention "lu et approuvé")